

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trouver dans les circonstances extrêmes rendant nécessaire l'intervention combinée des civils et des militaires en matière de protection de la population et de sauvetage et d'en suivre ensuite le déroulement savent l'ampleur que revêt la force dynamique qui l'anime et qui habite les deux partenaires.

Il est nécessaire que nous nous attachions à remplir des missions tactiques de combat simples. Pour certains, cette mission constitue une pierre d'achoppement. On a pu récemment lire dans cette revue l'opinion selon laquelle l'instruction des troupes de protection aérienne au combat d'infanterie est un indice de leur future suppression.

De quoi s'agit-il en fait?

Le Plan directeur de l'armée actuellement en vigueur part de l'hypothèse selon laquelle la menace d'une guerre indirecte ne cessera de s'amplifier. «Le sabotage, la terreur et les actions de guérilla se multiplieront et renforceront l'action psychologique qui en découlera inévitablement», peut-on y lire. Le sabotage, la terreur et les opérations de guérilla auront surtout lieu là où demeure la majorité de la population, étant donné que de telles méthodes sont destinées à briser la volonté de résistance de cette population. On peut donc imaginer que dans ces lieux – et précisément du fait de la présence des troupes de protection aérienne venues effectuer des opérations de sauvetage – se créeront des situations que seul l'engagement des armes permettra de résoudre. Et comme les troupes de protection aérienne seront dans beaucoup de cas le seul élément militaire se trouvant sur la place sinistrée, elles doivent être capables d'accomplir cette mission avec ses propres moyens. Nous sommes prévenus: le sabotage n'est pleinement efficace que si les sapeurs-pompiers venus éteindre les gros incendies se trouvent également pris sous le feu des assaillants! A l'heure actuelle, de telles situations sont pleinement réalisées à l'étranger. Il serait prudent d'admettre que cela pourrait également se produire chez nous en temps de crise.

Il ressort de tout cela que les troupes de protection aérienne doivent remplir les missions tactiques suivantes:

- garantir la sûreté et le bouclier du secteur d'attente, de l'itinéraire d'approche et de la place sinistrée;
- occupations et combat sur les barrages;
- nettoyage des maisons;
- repli.

Les missions de nettoyage et de retraite exigent une instruction relative à

la lutte contre le feu et aux manœuvres en petites formations (groupe et section). Le sabotage, le vol et le pillage réclament de la part des troupes de protection aérienne une prise en considération réelle de l'importance que revêt la surveillance de nuit et la capacité de l'assurer comme il convient. Il ressort de ces remarques que les troupes de protection aérienne doivent nécessairement maîtriser un minimum de techniques de combat d'infanterie. Tout bien considéré, il est toutefois également très important que les troupes se trouvant loin à l'intérieur du secteur ne tombent pas tout simplement entre les mains de l'ennemi infiltré ou aéroporté. Les connaissances tactiques exigées sont à cet égard utiles à toute l'armée et aussi à la dissuasion.

Que réserve l'avenir?

Conformément à la mise en œuvre du Plan directeur – armée 80, les formations de protection aérienne ont été affectées aux cantons et leur mobilisation a été réorganisée sur des agglomérations et de nombreux états-majors et unités ont été nouvellement créés. Ces modifications sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 1983. Sur la base d'un programme d'armement de 1982, de nouveaux lance-eau et pompes à eau d'extinction d'un montant de 41 millions de francs ont été requis, ce qui a permis de combler des lacunes dans l'armement. Vu l'actualité de ces faits, n'est-il pas prématûr de poser la question de l'avenir des troupes de protection aérienne?

Il n'est jamais assez tôt pour réfléchir à l'avenir d'une arme. On comprendra aisément que ce n'est actuellement pas le moment de présenter des projets de développement. Avant cela, il faut d'abord que les troupes de protection aérienne passent par une étape de consolidation, au cours de laquelle les innovations doivent s'implanter et faire leurs preuves.

On doit toutefois constater que peu d'arguments militent aujourd'hui en faveur d'une suppression des troupes de protection aérienne et qu'au contraire de nombreuses raisons justifient le maintien et le renforcement de cette arme.

Il y a d'abord la tendance à universaliser la conduite de la guerre. A l'avenir, la guerre s'installera sur tout le territoire, sur le front et dans l'arrière-pays et ce, non pas en phases successives, mais de façon simultanée. Il est donc nécessaire de renforcer les mesures préventives de protection de la population. Il est vrai que la solidarité régionale est une vieille tradition helvétique et que la protection civile met

l'accent sur cette pratique. Pour les engagements aux points forts, on ne pourra pas se passer – même à l'avenir – des unités de protection aérienne. Il est à prévoir que la complexité technique croissante de notre infrastructure civile, la sectorisation et la centralisation d'importantes installations en cas de crise majeure et de catastrophe fera naître de nouveaux problèmes jamais rencontrés jusqu'ici et des dangers qui ne pourront être surmontés que de l'extérieur et avec des moyens énergiques et puissants. Il n'est pas utile d'en ajouter encore pour reconnaître dès à présent que les troupes de protection aérienne seront confrontées à de nouvelles et importantes missions qui n'ont vraiment plus rien à voir avec l'arrosage des foyers d'incendie au moyen de seaux d'eau comme on le pratiquait jadis.

Il faudra aussi un commandement dynamique, une souplesse au niveau technique et organisationnel, des qualités d'improvisation et de la mobilité. Les troupes de protection aérienne de demain ne posséderont guère le matériel de corps leur permettant de maîtriser toutes les tâches qui leur incombe; il leur faudra de plus en plus recourir à des assistances extérieures, utiliser du matériel requisitionné et trouver des solutions de fortune. Et alors se pose la question de savoir comment dénommer ces troupes qui n'ont plus grand-chose de commun avec les premiers détachements de protection aérienne que nous voyions se mettre en marche dans leur uniforme bleu au temps du service actif entre 1939 et 1945. Les futures troupes de protection aérienne deviendront-elles un jour un corps de «pionniers sauveteurs»? L'attribution d'une dénomination pourrait également être tout un programme!

NEUKOM

**Mobilier pour
centres de
protection civile**

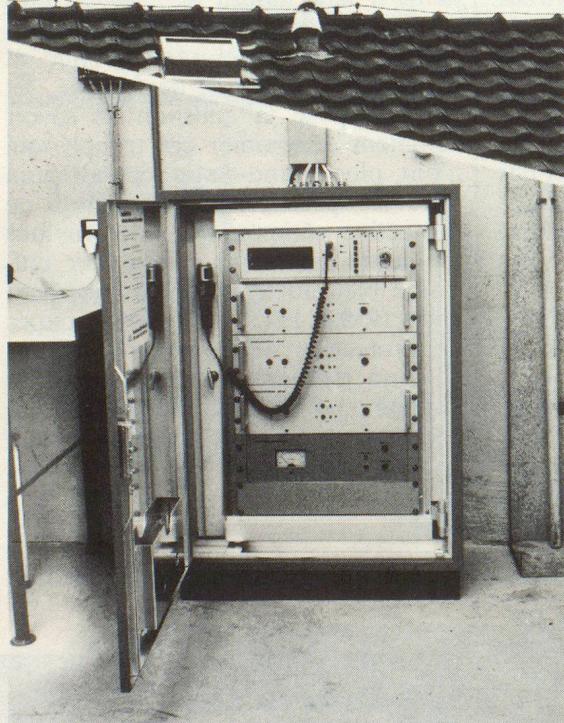
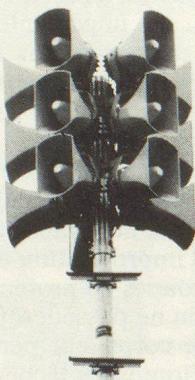
études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil/Hadlikon
Téléphone 01/937 26 91

**VOUS
VOUS
VOUS
VOUS**

qui supportez une lourde responsabilité,
qui prenez au sérieux l'élément **sécurité**,
qui avez de bonnes raisons de vous fier de préférence à une
électronique moderne,
ne pouvez opter que pour les sirènes Wiedmann-Dettwiler.

Sirènes ultramodernes parées pour l'avenir, mobiles et fixes.



- **Diffusion orientable**, modulable selon les conditions locales et topographiques de votre implantation.
- Sirènes de divers types assurant différentes portées.
- **Installations non tributaires du courant secteur**.
- Conformité aux exigences des services de sécurité des centrales nucléaires, de la protection civile et des pompiers.
- Tous les signaux d'alarme incorporés (y compris CIS-GIS) - avec reproduction sans risque de confusion.
- **Fonction de porte-voix**.
- Montage simple dans un espace restreint.



Installations de sirènes mobiles

Conception compacte mais surpuissante, montage sans problème et mise en service immédiate - pour être effectivement mobile en cas d'urgence. Programmation de tous les signaux requis en fonction de porte-voix. L'appareil de commande se loge dans la boîte à gants d'une voiture.

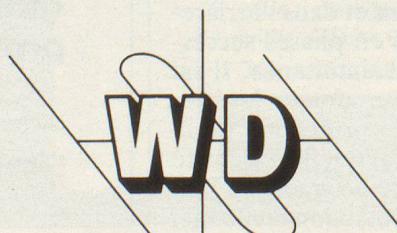
Plus de 500 sirènes mobiles sont déjà en service près des centrales nucléaires et en zone 3.

Sirènes WD, un produit de qualité suisse, fiable et sans entretien.

BON

Nous recevrons volontiers
 un coup de fil
 une documentation

Adresse



Wiedmann-Dettwiler SA
4710 Balsthal Tél. 062 711 133

Gewusst wo?

Gewusst, wo nachschlagen:
Im neuen
Maagtechnic Hauptkatalog.

Unentbehrlich für
Einkauf, Konstruktion
und
Betriebsunterhalt

Über 20 000 Artikel mit Preisen.
Von Abschlussstopfen bis Zwischenflanschen finden Sie all das, was Ihre Konstruktionsprobleme helfen löst.

60 Seiten Informationsteil.
Umfangreiche Informationen über Beständigkeiten, Toleranzen, neue Masseinheiten und vieles andere mehr ergänzen den neuen Maagtechnic Hauptkatalog.

Wir stellen Ihnen dieses nützliche Arbeitsinstrument gerne gratis zur Verfügung. Es ist schliesslich unser Bestellbuch.

Ganz einfach:
Bestell-Coupon ausfüllen, einsenden und Sie sind Besitzer dieser einzigartigen Dokumentation.



Gratis-Bon
für den neuen
Maagtechnic-Hauptkatalog

Bitte senden Sie mir kostenlos 1 Maagtechnic-Hauptkatalog

Firma *

z. Hd.

Strasse

PLZ/Ort

*Aus Kostengründen kann dieser Katalog nicht an Privatpersonen abgegeben werden.

Coupon bitte einsenden an:
Maagtechnic AG
Sonnenalstrasse 8, 8600 Dübendorf 1, ☎ (01) 8213131

KP

maagtechnic

Gummi
Kunststoff
Dichtungstechnik
Antriebstechnik

Ölhydraulik
Pneumatik
Zentralschmierung
Arbeitsschutz